

**Circulaire**  
**NOTRE APOSTOLAT**

**P. Jean-Emile Anizan**

# Notre apostolat

1923

## PRINCIPES

Mes bien-aimés Frères,

Un Institut religieux destiné à un apostolat, doit en poursuivre et peut en atteindre la perfection. Il est mieux muni que qui que ce soit pour y arriver puisqu'il possède le maximum de moyens naturels et surnaturels.

Nul ne contestera que la perfection religieuse soit le plus puissant adjuvant surnaturel de l'action apostolique, et que l'union organisée, aussi bien que la continuité assurée des efforts, soient, au point de vue naturel, les meilleurs gages de succès.

Notre Institut est providentiellement destiné à l'apostolat des paroisses populaires. Nous lui apportons l'appoint surnaturel de notre consécration totale à Dieu, de notre vie sanctifiée par les exercices communs et réguliers de piété les plus recommandés par la sainte Église et les maîtres en spiritualité.

De plus, tous nos efforts sont orientés vers le même but, mus par le même esprit et coordonnés par la même autorité. Enfin, notre action n'est pas celle d'individualités passagères et changeantes, sa continuité est assurée par l'Institut qui demeure.

Nous avons donc des garanties de fécondité uniques. Si nous ne les mettons pas en œuvre aussi parfaitement que possible, nous manquons à notre mission et aux grâces de Dieu. C'est un devoir pour nous de ne rien négliger pour réaliser le plus parfaitement le but que notre vocation nous assigne.

La préoccupation de ce devoir et de cette responsabilité me détermine à poser, à notre apostolat, des principes dont la plupart sont déjà formulés, çà et là, dans nos Constitutions et qui, tous ont été soumis à notre premier Chapitre général, lequel les a sanctionnés de son autorité.

Si l'accord est parfait entre nous sur un certain nombre d'idées directrices, il sera facile d'unifier notre action et nos efforts. Notre fécondité en sera centuplée, et nous pourrons marcher avec confiance et sécurité.

C'est du reste, pour ceux qui se joindront à nous et pour les fondations qui ne manqueront pas de survenir, la meilleure garantie de ne pas errer et de commencer sur des bases solides.

Ma prétention n'est pas d'apporter ici un plan complet d'apostolat, mais seulement de poser les premiers jalons d'une méthode qui se complétera et se perfectionnera avec les lumières de l'expérience et les circonstances.

Parmi ces idées directrices, qui certes ne sont pas nouvelles, plusieurs paraîtront d'une évidence incontestable, et peut-être semblera-t-il superflu d'y attirer l'attention.

Je juge de première importance pour nous, que toutes soient posées, groupées en un tout, affirmées et considérées comme sans conteste. Notre marche sera plus ferme et plus assurée, et on préviendra par là des hésitations, des discussions inutiles et bien des erreurs peut-être.

## DIEU LE PREMIER

Le premier paragraphe de nos Constitutions assigne à notre Institut comme fin première la gloire de Dieu et comme but secondaire l'évangélisation des âmes.

Tel est le premier principe que je veux donner comme base à notre apostolat.

Nous devons en effet nous proposer ces deux fins : Dieu et les âmes, mais dans l'ordre qu'indiquent nos Constitutions, Dieu d'abord, les âmes ensuite.

Combien manquent d'idées justes sur Dieu et sur la manière de le traiter ! Combien peu lui donnent dans leurs préoccupations et leur conduite la place hors pair à laquelle il a droit !

Sans doute il suffit d'avoir la foi pour reconnaître en théorie que Dieu doit être le premier en tout, mais dans l'apostolat, beaucoup, même des meilleurs, envisagent tout d'abord le bien à faire, et se préoccupent avant tout de l'effet qui sera produit dans les âmes. Tout est orienté vers elles. Il semble que Dieu est pour les âmes et non les âmes pour Dieu.

Il y a là une erreur et un désordre. Sans doute, les âmes ont un grand prix, Notre Seigneur a fait beaucoup pour elles, beaucoup plus que nous ne pourrions jamais faire. Notre devoir est de marcher sur ses traces. Mais n'oublions pas que quand, dans sa prière au Cénacle, il a résumé toute sa vie et révélé tout son cœur, il a dit tout d'abord : « Mon Père, je vous ai glorifié sur la terre. » Après seulement il a ajouté : « J'ai manifesté votre nom aux hommes. » Et, dans une autre circonstance, révélant à ses Apôtres le premier mobile de ses actions, il leur dit : « Ce qui plaît à mon Père, voilà ce que je fais toujours. »

Toute son action apostolique avait pour premier but Dieu et son bon plaisir.

Voilà la grande idée qui doit dominer tout notre apostolat.

Dans nos prédications et nos directions, que l'amour de Dieu et de sa sainte loi prime tout.

Dans la tenue et l'ornementation de nos églises, dans la pompe du culte, ayons Dieu en vue tout d'abord, soignons tous les détails pour lui.

Un voyageur, visitant un jour l'un des clochers de la cathédrale de Cologne, rencontra à une très grande hauteur un vieux sculpteur qui fouillait avec un soin minutieux une pierre hors de la portée de tout regard humain. Il ne put retenir l'expression de son étonnement : « A quoi bon, dit-il à l'ouvrier, vous donner tant de peine pour des détails que personne ne verra ? - Je fais cela pour le Bon Dieu, répondit laconiquement le vieillard, lui le verra ! »

Si ce sentiment admirable nous animait dans tout notre apostolat, quelle élévation nous lui donnerions ! quelle joie nous apporterions à Dieu ! de quelle fécondité il le bénirait !

Je dis, dans tout notre apostolat, car ce principe peut s'appliquer à tout : à l'enseignement de la vérité, à la collation des sacrements, à tous nos offices religieux, à la direction de nos œuvres, aux détails même les plus insignifiants de nos ministères.

Tout prendrait une importance supérieure dans notre action ; même nos échecs, qui souvent sont une occasion de découragement, ne seraient plus de purs échecs puisque le but essentiel serait toujours atteint. Aurions-nous des insuccès auprès des âmes, et même auprès des mourants, comment ne nous tiendrions-nous pas consolés

dans une certaine mesure, si nous pouvions nous rendre le témoignage d'avoir été les instruments quoi qu'impuissants des miséricordes divines ?

Il est d'autant plus nécessaire pour nous, de mettre ce principe à la base de notre apostolat que nous sommes religieux, que par là toute notre vie comme tout notre être est spécialement consacrée au culte divin et que chacune de nos actions, même les plus vulgaires, rentre dans le domaine de la vertu de religion. C'est donc un devoir d'état.

Ajoutons que ce sentiment, nous devons travailler à en imprégner les âmes dont nous sommes chargés.

Soyons bien convaincus qu'elles n'y seront pas insensibles. Si beaucoup d'âmes de bonne volonté vivent dans le terre à terre, c'est parce que ceux qui devraient les élever vers les hauteurs auxquelles elles aspirent, les laissent végéter dans les bas-fonds de la spiritualité où ils croupissent peut-être eux-mêmes.

Ce serait une monstruosité qu'elles ne trouvent pas auprès de ceux qui font profession de perfection, l'élévation de sentiment qui est la caractéristique de leur état.

## II

### LE SURNATUREL

Au n° 162 de nos Constitutions, il est dit au sujet de notre apostolat « Toute leur action doit s'imprégner d'un esprit surnaturel intense. Un ministère et des œuvres ayant pour but le salut des âmes ne peuvent atteindre leur fin qu'à l'aide du surnaturel. C'est en vain qu'ils accumuleraient tous les moyens naturels ; si la grâce n'est pas là pour les féconder, leurs efforts n'aboutiront qu'à la stérilité. »

Notre but apostolique est le salut éternel des âmes. C'est pour cela que Dieu nous a appelés, c'est l'objet de nos aspirations, c'est la fin de toutes les grâces de choix dont nous avons été comblés. C'est là aussi après l'amour de Dieu ce qui fait la grandeur et qui est la raison des sacrifices que nous avons consentis.

N'est-ce pas là un but essentiellement surnaturel ? Quelle proportion y a-t-il entre une pareille œuvre et nos pauvres moyens naturels ?

Dieu qui le sait a mis à notre portée des moyens en rapport avec la fin qu'il nous assigne : la prière, l'enseignement évangélique, les sacrements et tous les canaux de la grâce, seuls moyens de communiquer aux âmes la vie surnaturelle essentielle au salut. C'est Notre Seigneur qui a institué ces moyens et on n'en inventera pas de nouveaux.

Sans doute, pour amener les âmes sous l'influence de ces grands moyens divins, les hommes peuvent multiplier les industries adaptées aux circonstances de temps et de lieu, c'est là chose souhaitable et utile, mais il ne faut pas attribuer à ces industries humaines une puissance qu'elles n'ont pas. Des moyens humains ne peuvent produire des résultats divins.

On parle beaucoup à l'heure actuelle d'institutions sociales, intellectuelles, économiques, professionnelles ou même d'ordre physique. On a eu le tort de leur attribuer pour le salut des âmes une influence qui n'est pas de leur ressort.

Ces moyens bien employés peuvent être excellents pour rapprocher ceux qui sont éloignés de Dieu et les amener sous l'influence des moyens divins, mais il faut les maintenir à leur place et ne leur assigner que le rôle de moyens d'approche.

Quelle erreur serait-ce de leur donner, même en pratique, une importance supérieure à celle des moyens surnaturels et même de ne pas les y subordonner !

Ayons sans cesse devant les yeux le grand but du salut éternel des âmes. Nous ne sommes pas appelés à faire des intellectuels, d'habiles professionnels, des athlètes ou des riches, mais des élus.

Si attrayante que puisse être pour nous la poursuite de ces buts secondaires, légitimes d'ailleurs, ne prenons pas le change et donnons à chaque chose sa place providentielle.

Non seulement nous ne devons pas perdre de vue le grand but, mais nous devons apporter toute notre attention, toute notre intelligence et toutes nos forces à l'emploi des moyens qui y sont appropriés.

Ce n'est pas que nous ne puissions employer les industries humaines qui peuvent aider à l'atteindre. Nous le devons, mais ne les employons que dans la mesure où elles le favorisent et sachons les sacrifier, quoiqu'on en doive dire, quand elles y apportent des entraves.

Il est des innovations qui sont à la mode et qui attirent actuellement les applaudissements. Nous ne les adopterons que si, et dans la mesure où elles ne nuisent pas au travail sérieux de la christianisation et de la sanctification des âmes, et si elles le favorisent.

### III

## RÈGLES ET DIRECTION DE L'ÉGLISE

Il rentre dans l'esprit surnaturel de s'attacher, dans l'exercice de l'apostolat, aux règles et prescriptions de l'Église. « Qui vous écoute m'écoute » a-t-il été dit par le Divin Maître à l'autorité ecclésiastique. La mission donnée à Pierre de confirmer ses frères et de paître les brebis comme les agneaux doit être prise à la lettre.

Dans l'Ancien Testament nous voyons que Dieu a fixé lui-même jusque dans des détails étonnants les pratiques extérieures de son culte, preuve de l'importance qu'il y attachait.

Comment croire qu'il en attache moins sous la loi d'amour ?

Sans doute il a confié aux chefs de l'Église d'y régler beaucoup de choses, mais dans l'espèce ils ont parlé et ils parlent au nom de Dieu même, et l'esprit de foi nous révèle ses volontés dans toutes les règles qu'ils établissent, qu'il s'agisse des décrets du Souverain Pontife et des Congrégations romaines, des statuts synodaux ou de toutes les prescriptions des chefs légitimes.

Nous devons entrer pleinement dans leurs vues même quand elles contrarient les nôtres.

C'est dans cet esprit que tous les membres de l'Institut exerceront leur ministère et leur apostolat. Ils étudieront avec soin les règles de la Liturgie et du Code de Droit canonique.

Ils s'inspireront à leur égard des sentiments admirables que l'auteur sacré exprime dans le Psaume CXVIII<sup>e</sup> à l'égard de la loi, des préceptes, des paroles et de la discipline, de tout ce qu'il appelle les justifications de Dieu.

Ils se conformeront fidèlement et cordialement aux ordonnances des Souverains Pontifes et des Évêques. Ils éviteront toutes les tendances qu'ils réprouvent, se garderont de toute critique qui pourrait en affaiblir l'autorité et s'efforceront même de communiquer ces sentiments de déférence et de soumission aux fidèles

Et, pour cela, ils ne feront pas de distinction entre les diverses autorités, selon que leurs décisions cadrent ou non avec leurs tendances ou leurs vues personnelles. Dès lors qu'ils parlent comme représentants de Dieu, l'esprit de foi nous fait une loi de leur obéir.

N'est-ce pas du reste ce que nous recommandent nos Constitutions quand, parlant aux numéros 25 et 26 du dévouement que tous les membres de l'Institut doivent avoir pour les autorités hiérarchiques, elles ajoutent : « Ils adhéreront d'esprit et de cœur à toutes les directions des Pontifes Romains... Ils seront aussi parmi les fils les plus dévoués, les plus soumis et les plus dévoués aux Évêques des diocèses dans lesquels ils se trouvent. » Et au n° 184 : « Ils doivent se montrer, à l'égard des autorités hiérarchiques de l'Église, les fils les plus respectueux et les plus soumis. Ils font même profession d'aller, à ce point de vue, au-delà de leurs strictes obligations. »

Voilà le véritable esprit catholique, l'esprit de Dieu dont nous ne devons nous départir jamais.

## IV

### ORGANISATION DE L' APOSTOLAT

Dieu est l'auteur de la nature aussi bien que de la grâce. C'est lui seul qui peut féconder nos efforts. Mais ces efforts, il les exige. Saint Paul proclamait cette vérité quand, parlant de son apostolat, il écrivait aux Corinthiens : « J'ai planté, Apollon a arrosé mais c'est Dieu qui a produit les fruits. » Et il ajoute au même passage : « Dei sumus adjutores, nous sommes les coopérateurs de Dieu. »

Dieu n'a pas besoin de notre coopération, mais il la veut, et il fait dépendre d'elle sa propre action. Ajoutons même que Dieu réclame de nous non pas une coopération quelconque, mais une coopération aussi intelligente et active que possible.

Il ne suffit pas, pour faire le maximum de bien dans une paroisse ou une œuvre, d'avoir de la bonne volonté, du zèle et même de la piété, il faut employer avec intelligence et méthode tous les moyens naturels et surnaturels que Dieu met à notre portée. Il nous a donné des facultés et il veut que nous nous en servions pour sa gloire et le salut du plus grand nombre possible d'âmes.

Que de paroisses et d'œuvres sont dirigées sans ordre, sans méthode, selon l'inspiration du moment ou suivant une routine inintelligente ! Maintes fois il faudrait attribuer la stérilité d'efforts, d'ailleurs très louables, au manque d'organisation.

Il en est de l'apostolat, qui a son côté naturel, comme des entreprises humaines, il doit s'exercer selon un plan et une méthode persévérante.

On n'imagine pas la construction d'une belle cathédrale en dehors de tout plan, de toute idée d'unité.

Toutes les entreprises humaines sont conduites d'après des règles expérimentées et connues, sous peine d'échec. Il en est de même en général de toute entreprise apostolique.

Or, quelles sont les règles générales de toute bonne administration ?

Il en est cinq à notre avis : prévoir, organiser, coordonner, actionner et contrôler. Laissons les entreprises humaines et ne parlons que de nos paroisses et de nos œuvres.

1° - *La première condition d'une bonne administration est de prévoir.* Prévoir c'est préciser le but à atteindre pour l'avoir devant les yeux.

Pour nous le but est double : intensifier, étendre et perfectionner le règne de Dieu dans le milieu qui nous est confié, et puis, sanctifier et sauver le plus grand nombre possible d'âmes.

Voilà ce que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est ce qu'il s'agit de poursuivre sans cesse et par tous les moyens à notre portée.

Prévoir c'est en second lieu étudier la situation et la connaître.

Où en est le culte dû à Dieu ? l'église ? sa propreté ? son ornementation ? les offices ? la pompe des cérémonies ? la célébration du dimanche et des fêtes ? le chant ? la manière de prier ?

Où en est la question du salut des âmes ? Qui devrions-nous atteindre ? En fait, qui atteignons-nous ? Quelle est la proportion des fervents ? Des simples pratiquants ? des indifférents et des hostiles ?

Qu'en est-il de l'assistance à la Messe et aux offices le dimanche ? de la réception des sacrements : baptêmes, premières communions, confirmations, pâques, mariages, assistance des mourants ? Que d'illusions on se fait, que de fausses sécurités, surtout dans les centres très peuplés, quand on juge d'après l'affluence à certaines fêtes et même aux offices du dimanche ! On se rassure par la présence, à certains moments, d'une foule compacte, foule de 500, de 1 000, de 1 500, de 2 000 personnes sur 20 000, 40 000, 50 000, 80 000 paroissiens !

Prévoir c'est encore, étudier les moyens d'atteindre ses buts et de progresser, se rendre compte de ce qui réussit chez soi et ailleurs, observer, réfléchir, consulter, demander les lumières du Saint-Esprit, enfin se constituer un programme souple que l'expérience perfectionnera.

Il a déjà de grandes chances de succès apostolique celui qui a sans cesse devant les yeux le but à poursuivre, la situation présente de son champ d'action et un plan pour arriver à mieux.

2° - Évidemment il ne suffit pas de prévoir, il faut organiser son action.

L'organisation proprement dite est, en effet, la seconde condition d'une bonne et féconde administration.

Organiser c'est établir ses cadres et diviser le travail.

Quand il s'agit de paroisses importantes, le curé a des aides. Ce sont d'abord ses vicaires, puis un personnel gagé ou de bonne volonté. Même dans les paroisses de moindre importance, il est rare qu'on ne trouve pas quelques âmes de bonne volonté disposées à seconder leur pasteur. Celui-ci ne peut généralement pas arriver à tout, il doit chercher et se former des aides. Je dis se former des aides. Ceux qui nous sont donnés comme auxiliaires sont ordinairement jeunes, actifs et animés d'un grand zèle sans doute, mais sans grande expérience. Souvent même ils sentent le besoin d'une formation et ils la désirent.

Le séminaire et le noviciat leur ont enseigné la théorie de l'apostolat, même dans une certaine mesure les principes pratiques, mais rien ne vaut l'enseignement de l'expérience, et il faut qu'ils soient éclairés et guidés dans leurs débuts.

Combien de jeunes débutants sont abandonnés à eux-mêmes, obligés de faire seuls leur apprentissage et de recommencer des écoles mille fois répétées, qu'on aurait dû leur éviter !

Ce doit être un des soucis des curés et des supérieurs de former leurs auxiliaires, de les éclairer, de les guider, de les faire bénéficier de leur expérience. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais l'étendue de cette circulaire et les sujets multiples qui en font l'objet ne me permettent pas de m'y étendre.

Lorsqu'on a établi ses cadres, il faut, tout en formant ses auxiliaires, les mettre en œuvre et diviser le travail. Combien de curés, de vicaires, de directeurs d'œuvres qui veulent tout faire, attirer à eux tout ce qu'ils peuvent, quitte à laisser ceci ou cela en souffrance. C'est l'amour-propre, la personnalité, l'ombrage, disons le mot malgré ce qu'il a de répugnant, la jalousie cachée sous l'apparence du zèle. Que de conséquences déplorables dont on portera la responsabilité devant Dieu !

On ne peut obtenir de résultats notables si l'on ne pratique pas la division du travail.

L'apostolat trouve toujours devant lui un champ très étendu et extrêmement compliqué. Les moyens d'action sont multiples. La grande erreur pour un homme zélé serait de prétendre y arriver seul. C'est en règle par la division du travail qu'un pasteur peut espérer subvenir entièrement à sa tâche. Diviser le travail, c'est partager sa paroisse si l'on a des vicaires, et en confier une partie à chacun d'eux, c'est leur donner une part des divers ministères, des associations et des œuvres, c'est ne pas s'immiscer à tout propos et sans raison dans ce qu'on leur a confié, c'est enfin accepter, aussi bien dans les œuvres que dans les paroisses, les collaborations désintéressées, judicieuses et dévouées que l'on trouve presque partout, et leur confier une partie intéressante du travail.

3° - Vient ensuite la coordination.

L'écueil chez les collaborateurs est une trop grande indépendance et la tendance à une action isolée.

Évidemment les défauts qui peuvent se trouver dans les chefs peuvent se rencontrer dans les auxiliaires. Ils doivent se garder eux aussi contre la personnalité, la prétention à une indépendance complète, la susceptibilité et une confiance exagérée en eux-mêmes.

C'est ici que doivent s'imposer l'unité de commandement et d'autorité, la discipline et l'obéissance au chef légitime ; donc, dans celui-ci, le ferme exercice de l'autorité et dans les auxiliaires le désintéressement, l'humilité, la soumission et l'ordre.

Le grand moyen de coordination des efforts, c'est la pratique des conseils périodiques et réguliers, conseils présidés et dirigés par le curé, le supérieur ou leur représentant.

Dans toute entreprise collective, le conseil est nécessaire. C'est là que tout est réglé, que les rôles sont distribués, que les lacunes sont révélées et qu'on y porte remède, que les heurts sont prévus et évités.

L'union fait la force. C'est au conseil que toutes les forces s'unissent sous l'autorité du chef pour la poursuite du but. La coordination se fait encore par la vigilance et l'intervention sage et paternelle du curé ou du supérieur, toujours à la disposition de ses auxiliaires.

Elle peut et doit se faire aussi, en certaines circonstances, par la bonne entente des divers chefs de service qui prennent, dans les cas pressants et imprévus, des mesures concertées, lesquelles sont ensuite soumises à celui qui détient la première autorité.

Pour la coordination de l'action apostolique, il faut que tous les efforts s'unissent dans le désir du bien, par conséquent que tous s'intéressent de cœur à tout, même à ce qui est confié aux autres, et que tous soient prêts à



s'aider mutuellement si besoin est, dans la mesure du possible. Enfin il faut du désintéressement, et qu'à l'occasion on sache sacrifier l'intérêt particulier d'un individu à celui du groupe particulier, et celui du groupe particulier au bien de la paroisse ou de l'œuvre. Aussi, le chef doit-il savoir porter ses responsabilités et imposer ses décisions avec douceur et charité mais avec fermeté.

Presque toujours d'ailleurs un curé vigilant et prudent trouvera le moyen de sauvegarder tous les intérêts.

4° Un point très important dans la conduite de l'apostolat est ce que nous appelons actionner ses auxiliaires.

Dans les entreprises humaines, les stimulants aux efforts et au succès sont multiples et tellement tangibles que les chefs n'ont guère généralement à s'en préoccuper. « Le gain charme la peine, » dit le proverbe et rien n'est plus vrai. Le salaire qui fait vivre le travailleur et sa famille, l'espoir d'une augmentation qui en accroîtra le confort et le bien-être, la perspective d'une ascension dans la hiérarchie industrielle ou commerciale sont des excitants perpétuels et ordinairement suffisants. L'employeur pour actionner et stimuler l'employé lui donne quelquefois une part d'intérêt dans les affaires ; les résultats des efforts sont palpables.

Il n'en est pas de même dans les entreprises apostoliques. Le but est tout surnaturel et beaucoup des résultats réels restent cachés.

L'influence sur les âmes est difficile, souvent insaisissable. L'action morale ne se mesure pas, souvent même ne se constate pas. Elle ne dépend du reste pas seulement de celui qui l'exerce mais aussi de l'âme elle-même sur laquelle elle s'exerce, âme qui reste libre et peut résister aux efforts les plus intelligents et les plus constants.

Dans cet ordre de choses, les insuccès eux-mêmes sont souvent inévitables et immérités.

Sans doute les considérations de la foi sont toujours là ; un apôtre vraiment surnaturel ne recherche ni le succès extérieur, ni les applaudissements des hommes, ni les consolations sensibles. Il sait que Dieu voit tout et qu'en fin de compte ses travaux même obscurs le glorifient et lui plaisent ; il sait que ses efforts auront tous leur récompense éternelle, récompense d'autant plus grande qu'elle aura manqué en cette vie. Cependant, la nature est là et aussi l'esprit de ténèbres qui cherche à profiter de tout pour décourager les ouvriers de Dieu.

Que les supérieurs ne l'oublient pas. Ils doivent avoir à cœur d'encourager et de stimuler leurs auxiliaires. Qu'ils les stimulent en témoignant l'intérêt qu'ils portent à leurs efforts, en les suivant, en se réjouissant avec eux de leurs succès, en leur adressant à propos quelque éloge discret et mérité.

Qu'ils les encouragent en se montrant toujours prêts à les conseiller et à les aider, en les soutenant dans leurs épreuves, en un mot en se montrant leur père, leur guide et leur ami.

Cette action rentre dans l'économie d'une bonne administration, et peut contribuer grandement à accroître les fruits de nos apostolats.

5° - Enfin, le dernier élément d'une bonne administration c'est le contrôle.

Contrôler consiste à se rendre compte de la manière dont sont remplis les divers services, à vérifier si tout se passe conformément au programme adopté, aux ordres donnés et aux principes admis, à rapprocher les résultats des prévisions, à découvrir les lacunes et aussi les causes d'échecs et de succès.

Tout cela se fait dans les entreprises humaines bien administrées. Pourquoi ne le ferions-nous pas dans nos entreprises surnaturelles bien autrement importantes, si les résultats doivent en être décuplés et centuplés ? C'est bien le cas de répéter avec l'Évangile, que souvent les enfants du siècle sont bien autrement prudents que les enfants de la lumière. Et si quelqu'un disait : « Mais ce sont là des moyens naturels qui n'ont pas de raison d'être dans l'ordre surnaturel, » je répondrai que Dieu lui-même se sert de la nature pour sa gloire et pour l'élévation des âmes, et que Notre Seigneur n'a pas dédaigné l'emploi des moyens naturels, comme l'enthousiasme causé par ses miracles et ses prédications, comme sa bonté et beaucoup d'autres moyens, pour convertir les âmes.

Sans doute, si la bonne administration d'une paroisse ou d'une œuvre, prise au point de vue naturel, n'était pas accompagnée de l'emploi du surnaturel, elle serait vaine, mais jointe au surnaturel, elle acquiert une puissance merveilleuse. « Aide-toi et le ciel t'aidera. »

Un Institut est destiné au bien de nombreuses générations. Organisons au mieux nos paroisses, établissons de bonnes méthodes et de bonnes traditions.

Nos successeurs les perfectionneront et la cause de Dieu aussi bien que celle des âmes y gagnera.

Qui sait même si un certain nombre de nos frères du clergé ne voudront pas nous imiter pour le plus grand bien général ?

Sans doute cette organisation regarde spécialement les curés, entre plus spécialement dans leurs attributions, elle nécessite cependant aussi la collaboration des vicaires, dont un certain nombre du reste sont destinés à diriger eux-mêmes plus tard des paroisses. Nos frères eux aussi qui sont associés à l'action des prêtres et qui ont une part si importante dans les œuvres, doivent s'y intéresser. C'est une éducation à faire pour tous les membres de l'Institut.

## V

### FORMATION ET SOIN DES ÉLITES

Un point très important dans les paroisses et les œuvres est de former et de soigner des élites.

Dans toutes les classes de la société, et nous pouvons ajouter à tous les âges, il y a des âmes qui aspirent au mieux. Avides de progrès et de perfection, portées à la générosité et au dévouement, elles attendent et quelquefois cherchent une direction et une impulsion.

Malheureusement beaucoup ne trouvent pas l'homme qui leur apporte la lumière, l'encouragement et l'élan.

Je suis étonné du nombre d'âmes qui, un jour ou l'autre, ont pensé à la vie religieuse et l'ont désirée. Ce n'est pas toujours une preuve qu'elles y étaient appelées, mais c'est l'indice d'aspirations providentielles destinées à les conduire plus haut. Excelsius !

Il en est même chez lesquelles ces tendances restent inconscientes jusqu'au jour où la rencontre d'une autre âme ou d'une occasion favorable les révèle à elles-mêmes.

Combien il importe de découvrir ces natures d'élite, de les éveiller, de les développer, de leur faire donner leur maximum de rendement !

Cela importe à la gloire de Dieu, au bien des âmes, à leur propre bonheur. Nous-mêmes y sommes intéressés. Dieu est incomparablement plus glorifié par une âme fervente que par plusieurs chrétiens ordinaires, et par un grand saint que par beaucoup d'âmes ferventes. Dix justes, la sainte Écriture le dit, auraient suffi pour compenser les crimes de tous les habitants de l'importante ville de Sodome et pour arrêter son châtement exemplaire. Quelle joie pour Dieu s'il voyait dans toutes nos paroisses et nos œuvres populaires une élite d'âmes ferventes, généreuses et aimantes

Quel secours aussi pour notre apostolat ! Nous ne pouvons pénétrer partout. Il y a quantité d'âmes avec lesquelles nous n'avons et ne pouvons avoir aucun contact. Combien notre action s'étendrait si nous formions des

élites nous procurant des apôtres dans tous les milieux de nos populations ! Beaucoup restent insensibles à nos discours qui seraient entraînés par les exemples et les encouragements de leurs pairs.

Pour ceux même qui feraient partie de ces élites, quel bien spirituel ! que de mérites en ce monde et quelle récompense en l'autre !

Persuadons-nous bien que, partout, il est possible de trouver et de former une élite, si minime soit-elle. Souvent nous nous désolons de ne pouvoir entamer la masse de notre peuple. Il est toujours à notre portée de découvrir quelques âmes de choix et de les perfectionner. Le temps que nous y consacrerons ne sera perdu ni pour la gloire de Dieu, ni pour le bien de notre peuple, ni pour la fécondité de notre vie. Et nous, particulièrement consacrés à Dieu, nous avons plus grâce encore que beaucoup d'autres pour former ces élites. N'avons-nous pas reçu des lumières spirituelles plus abondantes et une formation sumaturelle plus intense ? Et par le seul fait de notre consécration ne recevons-nous pas des grâces de choix ?

C'est là précisément ce qui porte les âmes plus avides de progrès vers la direction des Religieux. Elles sentent qu'elles sont plus près de la source des grâces et qu'il en découle une plus grande abondance en elles.

Profitions de ces avantages, faisons-en profiter les âmes dont nous avons la charge et donnons-nous au perfectionnement des élites.

C'est surtout dans nos associations de piété que nous pourrions les discerner et les former : confréries du Saint-Sacrement ou du Sacré-Cœur pour les hommes, associations de mères chrétiennes pour les femmes, groupes d'enfants de Marie et autres associations pour les jeunes filles, œuvres de jeunesse pour les jeunes gens et les enfants : confrérie du Rosaire, archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires pour tous, groupes d'adoratrices, Tiers-Ordres, etc.

Évidemment nous ne pouvons adopter toutes les associations qui nous sollicitent. C'est à nous à choisir celles qui conviennent à notre milieu et à leur donner tous nos soins spirituels, il en sortira une élite. On a dit souvent : « C'est dans les petits groupements et les réunions d'association que se fait le bien sérieux des paroisses et des œuvres. »

Cette affirmation est trop absolue, car tout dans une paroisse comme dans une œuvre est source d'un grand bien. Il est exact cependant que le bien opéré dans les groupements spéciaux est plus sérieux et plus profond.

Nous ne parlons pas de l'influence qu'exerce la direction personnelle proprement dite pour la formation de l'élite parce que c'est l'évidence même. Remarquons seulement que cette direction personnelle doit être prudente et désintéressée. Employons tous les moyens pour former des élites dans notre peuple. Le temps et les efforts que nous y consacrerons seront les mieux employés et les plus féconds, d'autant que nous n'entamerons la masse que par elles.

## VI

### LES COOPÉRATEURS

Les services que pourront rendre les élites ne rendent pas inutiles ceux de bons coopérateurs. Nous entendons ici par coopérateurs ceux qui, en dehors de nos auxiliaires officiels et de nos élites locales, peuvent nous aider dans nos apostolats.

De coopérateurs les apôtres ont plus besoin que jamais. Nous pouvons agir directement sans doute sur les âmes qui viennent à nous et fréquentent l'église, mais combien d'indifférents et d'hostiles se défont du prêtre et fuient son contact ! La Providence du reste suscite, de notre temps, nombre de moyens nouveaux d'attirer les âmes, moyens pour l'emploi desquels les coopérateurs sont nécessaires.

En fait, on rencontre en ce moment beaucoup d'âmes généreuses qui désirent coopérer au bien. Aussi se sont établis partout des groupements destinés à aider les prêtres et les hommes d'œuvres. Il en est parmi les hommes et les jeunes gens, parmi les femmes et les jeunes filles. Il y a là des bonnes volontés et des générosités que nous aurions grand tort de négliger.

L'un des grands mérites de saint Vincent de Paul a été d'avoir su se créer des coopérateurs et des coopératrices pour les œuvres innombrables qu'il n'aurait pu soutenir et mener à terme s'il était resté isolé. Par là il a centuplé la puissance de son action.

Comment aurait-il pu sans coopérateurs mener de front les œuvres de forçats, de pauvres, d'enfants, de malades et d'abandonnés, fonder des hôpitaux, soulager et alimenter des régions entières ravagées par la guerre, faire des missions à l'intérieur et à l'extérieur, racheter des esclaves, travailler à la sanctification du clergé, établir des congrégations religieuses, etc...

Il a suscité et organisé une armée de coopérateurs et de coopératrices. C'est par là qu'il est parvenu, sans agitation, sans surmenage inutile et tout en ne négligeant pas sa propre sanctification, à produire des fruits aussi durables qu'abondants.

Un grand défaut chez beaucoup de prêtres et d'hommes d'œuvres, nous l'avons dit, est de vouloir faire tout eux-mêmes et surtout de se réserver toute l'action qu'ils jugent intéressante.

Ce n'est pas là l'exemple que Notre Seigneur nous a laissé. Il a fait seulement ce que les hommes ne pouvaient faire ; il leur a confié tout ce qu'ils étaient capables d'entreprendre avec sa grâce et il s'est réservé la part la plus ardue et la plus douloureuse.

La très sainte Vierge, à Lourdes, a voulu, elle aussi, laisser à des coopérateurs humains le soin d'organiser le pèlerinage qu'elle voulait, avec tous les détails qui devaient en accroître la valeur et le charme. Notre Seigneur et la très sainte Vierge elle-même n'avaient pas besoin de coopérateurs, mais ils ont voulu laisser aux hommes la joie et le mérite de contribuer pour une large part à leurs grandes œuvres. N'y a-t-il pas là une leçon ?

Ne faut-il pas ajouter que ce qui ne leur était pas nécessaire à eux, nous l'est à nous dont la puissance est si limitée. Nous ne pouvons en effet suffire à notre tâche que si nous nous faisons aider.

La recherche et l'emploi de coopérateurs et de coopératrices doivent donc être un élément de notre programme d'apostolat. Sans doute nous ne devons pas les prendre au hasard. Un choix s'impose. Il est des coopérations gênantes et indiscrettes qui entraveraient notre action plus qu'elles ne la seconderaient. Mais, quand nous les avons discernées et choisies, il importe de les former et de les mettre en œuvre. Il faut pour cela les encourager et leur fournir un aliment en rapport avec leurs loisirs, leurs aptitudes et les nécessités de notre milieu.

Il va sans dire que nous ne devons par là ni remplacer ni gêner l'apostolat de nos prêtres et de nos frères qui sont nos premiers coopérateurs, mais eux-mêmes en ont besoin dans une mesure ou une autre.

Acceptons donc, cherchons même des aides dans l'intérêt des âmes qui nous sont confiées.

N'oublions pas d'ailleurs que nous ferons ainsi un double bien, celui de notre peuple et celui de ceux que nous emploierons. Le bien fait à ces derniers ne saurait se calculer.

Dans cet ordre d'idées, je veux mentionner la coopération des communautés contemplatives et pénitentes. Elles se vouent à la prière avec tant d'intensité et de ferveur et elles pratiquent des pénitences si puissantes sur le Cœur de Dieu !

Leur but secondaire est toujours le salut des âmes et elles s'y emploient d'une manière générale, mais avec quel élan et quelle joie elles accueillent les recommandations particulières ! C'est avec une charité empressée qu'elles adoptent une paroisse, une œuvre comme but de leurs prières et de leurs mortifications, c'est avec ardeur qu'elles les recommandent à Dieu et se dévouent pour elles. Elles y trouvent même un véritable encouragement à la ferveur. Nous pouvons trouver là un très précieux appui auprès de Dieu et un secours puissant pour notre apostolat. Vous savez tous que sainte Thérèse a sauvé plus d'âmes par ses prières et sa vie pénitente que saint François-Xavier par ses travaux immenses. C'est une coopération que je vous recommande avec instance. Je souhaiterais que chacune de nos paroisses ait recours à une ou plusieurs communautés qui l'aideraient de leurs prières et de leurs mérites et qu'elles tiendraient au courant de ses besoins et de ses fruits.

Ces rapports de charité seraient particulièrement agréables à Dieu qui a établi la Communion des saints, ils donneraient un plus grand élan de ferveur aux communautés contemplatives si délaissées et si méconnues, ils apporteraient surtout à nos paroisses et à nos œuvres le concours le plus précieux.

Que de ressources dans l'Église, ressources dont on ne pense même pas à profiter ; tandis qu'on gémit sur la grandeur du mal et le peu de fécondité de ses efforts !

Mon vœu est que ces rapports de nos paroisses avec les communautés contemplatives deviennent une tradition.

Ce vœu du reste n'est qu'un écho du n° 163 de nos Constitutions qui recommande l'emploi judicieux de tous les concours et en particulier le recours aux prières des communautés.

## VII

### EMPLOI DES MOYENS POPULAIRES

Notre apostolat s'adresse au peuple, c'est lui que, par vocation, nous avons en vue, il est nécessaire que nous nous adaptions à ses besoins et à ses goûts.

Nous devons nous rendre compte de ce qui lui convient, de ce qui l'attire, de ce qui le touche, mettre tout à sa portée, en un mot proportionner les moyens à la fin. C'est du reste l'application de la parole de saint Paul : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver. »

Le peuple aime ce qui frappe les sens : les manifestations extérieures, la pompe du culte, les belles cérémonies, les beaux chants, les riches ornements, l'éclat des lumières, les processions et les bannières, les fêtes solennelles.

Il suffit d'annoncer des fêtes publiques et des exhibitions éclatantes pour que les foules se précipitent. Cela a été de tous les temps et sera toujours.

Il en est des manifestations religieuses comme des manifestations civiles. Pourquoi ne pas profiter de ces tendances naturelles et légitimes pour le bien des âmes ?

Il aime aussi avoir une part active dans les offices, les cérémonies, les chants et dans toutes les manifestations religieuses.

Dans les prédications, ce qui captive son attention ce sont les leçons de choses, les traits, les histoires, les émotions et aussi la clarté.

Dans les rapports journaliers, les personnes du peuple apprécient les témoignages d'intérêt, d'estime, d'affection. Pour eux c'est là le contraire de la fierté ; et de même qu'ils s'éloignent instinctivement de ceux qu'ils jugent fiers, ils sont gagnés d'avance à celui dont ils peuvent dire : « Il n'est pas fier. »

Dans les œuvres également, il y a des manières d'agir qui sont populaires et d'autres qui ne le sont pas. Nous devons tenir compte de ces tendances et de ces impressions dans notre apostolat. Est-ce à dire qu'il faille prendre les allures populacières ? Non certes. Cela ne convient pas en soi, et de plus, ceux auxquels nous prétendrions plaire par ces allures de mauvais aloi en seraient les premiers offusqués. Le peuple, plus encore peut-être que la classe élevée, veut trouver dans ses apôtres la dignité qui convient à leur rôle et à leur caractère. Il n'est même nullement choqué, bien au contraire, de constater en eux la distinction pourvu qu'elle soit jointe à la simplicité et à la bonté.

Certains prêtres adonnés au ministère populaire croient faire merveille en adoptant un langage ou des manières qui ne choquent pas dans un ouvrier ou un homme du peuple, mais qui ne conviennent nullement à un ministre de Dieu.

Dans le même ordre, certains aumôniers militaires ont cru pouvoir réussir auprès des soldats en prenant des allures de sous-officiers ou même de simples soldats. Les uns et les autres ont piteusement échoué en général.

On veut voir, dans le prêtre, un prêtre et non pas un vulgaire camarade. C'est à celui qui respecte son caractère que va la confiance, tous comprennent d'instinct que le genre de l'autre ne convient pas. Pour gagner l'âme populaire, il ne s'agit pas de sortir de son rôle, il faut mettre soi-même et son apostolat à sa portée : soi-même en lui témoignant de l'intérêt, de l'estime, de la bonté et du dévouement, son apostolat en recourant aux moyens qui lui conviennent. Nous disons les moyens qui lui conviennent et non qui nous conviennent.

On rencontre quelquefois des esprits étroits, exclusifs et systématiques qui ne voient toutes choses que sous leur angle et n'admettent que leurs conceptions.

Nous devons avoir une grande largeur d'esprit et nous adapter au milieu qui nous est confié. Les âmes ne sont pas faites pour nous c'est nous qui sommes faits pour elles.

Acceptons ce que les traditions populaires ont introduit de respectable dans nos paroisses et nos œuvres, ne nous hâtons pas de leur substituer nos conceptions, servons-nous en pour le bien, quitte à les développer et à les perfectionner. Ne faisons de changements qu'à bon escient et après en avoir fait comprendre l'opportunité, après même les avoir fait désirer si possible.

Ne craignons pas cependant les innovations de bon aloi qui seraient un attrait pour notre peuple et aideraient à son bien. Nous sommes faits pour notre temps et même pour l'avenir.

Reconnaissons aussi que nous n'avons pas le monopole de tout ce qui peut être bon. Ayons l'esprit ouvert sur les initiatives nouvelles qui portent des fruits. Sans doute nous ne devons pas imiter ceux qui ne rêvent que nouveautés et qui les adoptent prématurément. Nous faisons partie d'un Institut dont nous sommes solidaires et qui est solidaire de nous. Nous avons du reste des supérieurs auxquels nous devons référer de nos entreprises nouvelles.

Mais quand quelqu'innovation utile a été éprouvée, a fait ses preuves et est approuvée par les autorités hiérarchiques, proposons-les loyalement à nos supérieurs immédiats, résolus du reste à nous en rapporter à leur jugement.

## VIII

### CHARITÉ

Nous avons parlé de la bonté, de l'amabilité. C'est ce qu'en style chrétien on doit appeler la charité.

Un prêtre très apostolique, et qui a produit de grands fruits dans son milieu populaire, indiquait dernièrement, au cours d'un congrès, les moyens qu'il jugeait les plus efficaces pour pénétrer dans les masses populaires et les ramener à Dieu. Il mit au premier rang la bonté que nous appelons charité. Cela est vrai pour tous les prêtres, mais en plus pour nous, c'est une obligation d'état, de vocation. Nos Constitutions, parlant des membres de l'Institut, disent au n° 157 : « La charité est l'âme et la caractéristique de leur apostolat. Elle doit imprégner toutes leurs paroles et tous leurs actes aussi bien que leur cœur... » Et les passages suivants insistent encore sur ce point.

Du reste, n'est-il pas dit à l'article II qui traite de notre esprit propre

« Comme leur nom l'indique, ils doivent en premier lieu tendre, par toutes les aspirations de leur âme et toutes les forces de leur volonté, à la perfection de la charité qui est leur vertu propre. » Et cette pensée s'y trouve reproduite dans nombre d'autres passages.

Rien ne touche le peuple comme la bonté, comme la charité. De toutes les vertus chrétiennes, c'est celle qu'il comprend le mieux et qu'il apprécie le plus. C'est celle qu'il veut trouver dans les représentants de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est celle dont l'absence le scandalise le plus, celle aussi qui à ses yeux compense le plus les autres lacunes.

Il se sent attiré par la bonté, et on ne saurait dire combien d'âmes récalcitrantes ont été vaincues par elle. Quelqu'un a dit : « Si le monde est sauvé, il le sera par la charité. » On pourrait appliquer cette parole à beaucoup d'âmes.

Mais aussi, combien ont été repoussées loin de Dieu et définitivement perdues par la dureté, par les procédés désobligeants, par les écarts de caractère de ses ministres.

En fait, quel scandale pour les âmes simplistes du peuple, de trouver un mauvais accueil auprès des représentants de la loi de charité, de se voir rudoyées, repoussées durement par eux, d'être témoins de leurs emportements ! Quelle surprise pénible même de ne pas trouver en eux la bonté, la condescendance, l'affabilité, la patience, la charité qu'ils prêchent

« Si vous n'avez pas la charité, disait déjà saint Paul, vous n'êtes qu'une cymbale retentissante et tout ne sert de rien. » C'est aussi vrai de notre temps que du sien.

Le manque de bonté et de charité stérilise l'apostolat. Et qu'on ne croie pas avoir la charité pour cela seul qu'on fait des aumônes. Saint Paul caractérise ainsi la vraie charité : « Elle est patiente et bonne, elle ne s'irrite pas, elle supporte tout. » Il ne dit pas : « Elle fait de riches aumônes. »

Si ces recommandations de l'Apôtre s'adressent aux simples fidèles, combien plus s'appliquent-elles aux prêtres, combien plus surtout à des Religieux auxquels Dieu donne comme mot d'ordre : Charité ! qui en portent le nom, qui font profession de tendre à sa perfection, pour lesquels elle revêt le caractère d'un devoir d'état !

Que faudrait-il dire d'un Fils de la Charité qui manquerait de cette vertu, et comment pourrait-il espérer les bénédictions de Dieu pour son apostolat ?

La charité est notre premier moyen d'action sur les âmes. Il faut le ranger parmi les plus efficaces.

En fait, c'est par elle que nous attirerons les âmes. C'est la première condition d'un apostolat fécond. Que d'exemples on en pourrait apporter !

C'est une vertu difficile à acquérir, car elle en suppose plusieurs autres, mais elle nous est indispensable, nous devons y apporter tous nos efforts.

J'attire votre attention sur une recommandation de nos Constitutions qui intéresse grandement la charité : « Ils éviteront de se mêler aux discussions et luttes politiques... Leur terrain est celui des âmes et de la charité. » n° 165 et 166. Cette prescription est très importante.

Chacun peut avoir ses préférences politiques personnelles, l'Église n'en impose aucune. Mais l'expérience prouve que les discussions sur ces sortes de questions sont particulièrement irritantes et de nature à semer la division et la défiance. Notre politique à nous est bien autrement élevée et importante que la politique humaine, c'est la politique divine qui ne poursuit que le règne de Dieu et le bonheur éternel de nos frères.

Le peuple en a le sentiment, et il n'admet guère que les apôtres descendent de ces hauteurs pour se mêler à ces questions si complexes et si humaines.

Sans doute il peut se faire que le devoir s'impose à nous de prémunir nos ouailles contre des erreurs et des mensonges préjudiciables à la société, à l'Église et à elles-mêmes. Mais comme il est dit au n° 166 de nos règles : « Qu'il reste manifeste aux yeux de tous que nous n'agissons pas par esprit de parti, mais uniquement pour la gloire de Dieu. » Dans ces conditions, nos interventions ne léseront pas la charité et seront comprises aussi bien qu'approuvées de toutes les âmes droites.

## IX

### FAMILLES ET CHRETIENNES

L'œuvre à réaliser à l'heure actuelle, dans nos paroisses ouvrières surtout, est extrêmement complexe. Sans doute, le travail qui se présente dès l'abord est très précis, c'est le ministère ordinaire : offices, prédications, catéchismes, collation des sacrements, convois, soin de ceux qui se présentent et aussi visites des malades.

En plus de cela, le zèle nous inspire de chercher les occasions de contact avec les âmes éloignées de Dieu, de fonder et de diriger sérieusement des groupements adaptés aux divers âges et sexes.

Mais tout cela ne suffit pas, nous devons regarder plus loin et travailler pour la conservation et l'amélioration du présent sans oublier la préparation de l'avenir.



La paroisse est une institution vitale et durable, elle est en elle-même un instrument de salut, non seulement pour la génération actuelle mais pour les générations futures. En sorte que quand nous perfectionnons nos paroisses, nous ne sauvons pas seulement beaucoup d'âmes présentes, nous préparons le salut de celles qui viendront après nous. La paroisse a une fonction providentielle à remplir dans l'Église et la société, et elle la remplira avec d'autant plus d'efficacité qu'elle sera plus parfaite.

Or, que faut-il pour perfectionner les paroisses de notre temps ? conserver et multiplier les familles chrétiennes et les grouper dans des chrétientés progressant sans cesse en ferveur et en étendue. On dit souvent : « La famille est la cellule de la société. » Elle est aussi la cellule de la paroisse.

L'un de nos principaux buts doit être de former des familles chrétiennes, et nous devons l'avoir devant les yeux en exerçant tous nos ministères.

Si nous ne formons pas des familles chrétiennes, nos efforts ne produiront presque toujours que des fruits éphémères. Nos œuvres d'enfance et de jeunesse seront un perpétuel recommencement, car le bien produit sera sans cesse détruit dans le milieu familial. Pour ceux mêmes qui persévéreront un certain temps, dès que l'âge et les passions viendront, ils nous abandonneront, faute de l'appui providentiel de la famille.

Il en sera de même des individus de tout âge que nous pourrions momentanément rapprocher de Dieu.

Sans doute, à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, d'une mission, d'une fête, d'une maladie ou d'une épreuve quelconque, une âme de bonne volonté se rendra à nos exhortations, mais si la famille qui est le milieu habituel de la vie ne seconde pas la bonne volonté individuelle chancelante, si surtout elle combat notre influence, le bien produit sera passager. Et puis, une famille n'a pas d'influence que sur ses membres, elle en exerce une puissante sur tout son entourage. C'est par les familles chrétiennes que s'établissent les traditions de foi dans une paroisse, c'est par leur multiplication que se forme une bonne paroisse, cet admirable instrument de préservation et de salut pour les générations qui se succèdent. Nous savons, nous qui avons eu la grâce de naître dans des familles chrétiennes, l'influence décisive qu'elles ont eue dans notre vie, et nous constatons celle qu'elles exercent sur ceux qui sont nés après nous.

Nous pouvons aussi le constater, ce sont elles qui conservent la foi et les traditions religieuses dans les pays chrétiens. Hélas ! nous pouvons aussi le juger, le grand obstacle auquel se heurte universellement la foi de ces centaines de pauvres enfants qui nous passent par les mains, c'est la famille.

Lors de la première Communion et même pour un grand nombre, pendant leur jeunesse où ils fréquentent nos œuvres, ils sont pleins de bonne volonté, leurs âmes s'ouvrent aux impressions de la grâce, ils prennent volontiers des habitudes de piété, même de ferveur, mais dès qu'ils échappent à l'action intense des œuvres, presque toujours la foi s'affaiblit, les pratiques pieuses et même obligatoires diminuent et cessent, par le fait de l'indifférence des familles qui finit par gagner tous ses membres.

Un de nos grands buts doit donc être de conserver les familles chrétiennes et d'en former de nouvelles par des mariages chrétiens et par tous les moyens à notre portée. Ce doit être une de nos grandes préoccupations.

La formation d'un foyer chrétien est une œuvre d'une bien autre portée que la conversion même d'un grand pécheur. Si elle frappe moins les regards et l'imagination, elle a une répercussion beaucoup plus profonde.

Nous savons la joie produite au ciel par le retour d'un pécheur, que doit-ce être pour la création d'une source d'élus ?

Favorisons les mariages chrétiens, préparons-les, puis soignons-les dans nos groupements de pères et de mères.

Dans nos œuvres, élevons aussi bien haut les vertus familiales, et secondons de tout notre pouvoir l'esprit de famille. Il y a des œuvres qui n'en tiennent pas assez compte et qui, par un égoïsme inconscient et voilé par des raisons spécieuses, ne le favorisent pas suffisamment. Nous devons y veiller.

Dans des paroisses populeuses et hélas déchristianisées comme les paroisses ouvrières que nous évangélisons, nous ne pouvons arriver que lentement à multiplier les familles chrétiennes. Mais à mesure qu'elles se forment, il importe de les grouper, de les unir, de leur donner un esprit. Ce sont ces groupements que nous appelons chrétientés. Ils seront plus ou moins nombreux d'abord, mais si minime que soit le nombre de leurs éléments, ils formeront un petit troupeau de fidèles qui grossira peu à peu et se développera par l'adjonction de tous ceux, individus et familles, que nous pourrons atteindre et ramener à Dieu.

Il en fut ainsi au début du christianisme. Quand un apôtre arrivait dans une région païenne, il cherchait une occasion favorable pour prêcher la vérité, puis il groupait tous ceux qu'il avait pu gagner, il les imprégnait de l'esprit de l'Évangile, les unissait par les liens de la charité. Il les organisait ensuite en une petite chrétienté à la tête de laquelle il mettait un prêtre ou un évêque chargé de la développer, de la former, d'en faire un centre de conversions.

De temps en temps il les visitait, leur écrivait pour les encourager, les soutenir et quelquefois les ramener à leur premier esprit. Ces chrétientés donnaient naissance à d'autres, et quand elles avaient atteint un certain degré de développement, on les organisait, on les groupait elles-mêmes en une église dont un Evêque prenait la direction.

C'est ainsi que saint Jean dans l'Apocalypse parle de sept églises d'Asie qui contenaient un certain nombre de chrétientés ressemblant à des paroisses naissantes.

Dans un certain nombre de régions actuelles, beaucoup de paroisses sont ou mourantes ou revenues à l'état embryonnaire. Nous en avons qui sont encore dans la période de formation ; pour les unes comme pour les autres il faut en revenir aux pratiques du début du christianisme, grouper les quelques familles et individualités fidèles, les unir, les former, travailler à en augmenter le nombre, en un mot, refaire de petites chrétientés.

C'est la méthode traditionnelle que suivent les missionnaires dans les pays infidèles, c'est celle que nous devons suivre dans les paroisses à fonder et dans celles qui sont à reconquérir.

## X

### NE PAS NÉGLIGER LES DÉTAILS

Dans toutes les entreprises humaines les détails ont une grande importance. Souvent le succès final en dépend. Cela se constate dans les questions d'industrie, de commerce, de chirurgie, de médecine, même dans l'art de la guerre. Les hommes avisés n'abandonnent rien au hasard autant que possible. Un détail négligé suffit quelquefois pour faire échouer de longs efforts. Il en est de même à plus forte raison dans l'art si délicat du maniement des âmes. La plupart des détails sont d'importance et entraînent de grandes conséquences. Tel détail insignifiant en soi suffit pour scandaliser ou édifier les fidèles.

Combien prennent prétexte pour s'éloigner de l'église de la rapidité, du peu de recueillement, du manque de dignité d'un prêtre lors d'un convoi, de la célébration d'un mariage ou d'une cérémonie quelconque !

Il en est de même dans les contacts occasionnels. Il suffit souvent d'une bonne réception, d'un procédé charitable pour ouvrir une âme à la grâce et finalement l'amener au salut. Mais aussi un mauvais accueil, un manque d'égard, une impatience, un accès d'humeur mal réprimé peuvent fermer un cœur à jamais.

Qui n'a rencontré des personnes restant obstinément éloignées de l'église et de toute pratique religieuse peut-être jusqu'à la mort inclusivement, pour des causes de ce genre.

Les détails jouent un grand rôle dans l'exercice du culte, dans le ministère et dans les œuvres.

Le grand évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, disait souvent à ses prêtres « Ne négligez pas les détails ! » Soyons fidèles à cette recommandation, et non pas seulement pour ménager la susceptibilité des âmes, mais parce qu'ils ont une grande importance aux yeux de Dieu.

Les Livres saints nous disent dans quels détails Dieu est entré quand il s'est agi de la construction de l'Arche d'alliance et de l'organisation du culte qu'on lui devait rendre, et avec quelle sévérité il a puni certains manquements qui nous semblent légers. Et pourtant c'était sous l'ancienne loi où tout n'était que figure. A combien plus forte raison doit-il en être ainsi sous la nouvelle loi où tout est réalité.

Il est surtout certains détails qui ont une particulière importance et sur lesquels je veux attirer votre attention : le respect des choses saintes, la manière de prier et la multiplication pour les âmes des actes méritoires.

Un grand respect des choses saintes de la part des hommes consacrés à Dieu, est une leçon qui reste gravée dans le cœur.

« Fides ex auditu, » dit saint Paul, c'est par l'ouïe que vient la foi. C'est vrai, mais elle est singulièrement fortifiée par la vue. Le respect avec lequel les prêtres disent leur messe, exercent les fonctions saintes, traitent la parole de Dieu, font les cérémonies religieuses même les plus courantes, sont une leçon de choses qui n'échappe à personne. C'est une prédication qui pour être muette n'en est que plus éloquente et frappante. Pendant la guerre, un officier revenu à Dieu assistait souvent à la messe en semaine, pour la voir célébrer par son aumônier. Chaque fois c'était une édification pour lui et sa foi s'y fortifiait.

J'ai ajouté : la manière de prier.

C'est un des points les plus essentiels pour attirer les grâces de Dieu et former les âmes à une piété sérieuse et solide. Tous les fidèles savent réciter des prières, mais bien peu savent réellement prier. Et pourtant la prière ne tient-elle pas le premier rang dans les pratiques religieuses ? « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, » c'est le premier commandement. Est-ce prier que réciter des formules si rapidement qu'il est moralement impossible de penser à ce que l'on dit, que les dire sur un ton tellement banal, indifférent et routinier qu'elles semblent ne sortir que des lèvres et nullement du cœur ? Peut-on dire qu'une foule prie sérieusement quand les paroles se croisent en un désordre chaotique, plus rapides sur certaines lèvres, plus lentes sur d'autres, avec des tons discordants, sans cet ensemble qui favorise tant la piété et exprime si sensiblement l'union des cœurs ?

Que dirions-nous de psaumes ou de cantiques chantés sans ensemble et sur des tons différents ? Ce serait une cacophonie inconvenante et insupportable. Il en est de même, à peu de chose près, de certaines prières récitées en commun.

Une personne ayant entendu dans une église une foule priant posément et avec ensemble s'écriait : « Qu'on prie bien dans cette paroisse, que c'est édifiant ! » Et une autre qui avait assisté ailleurs à des prières faites d'une façon contraire répondait « Ce n'est pas comme dans telle paroisse. Là on ne sait pas prier, c'est un tel brouhaha, une telle confusion, qu'il est impossible de se recueillir et de penser à ce que l'on dit. »

Sans doute Dieu voit l'intention, mais quand on réfléchit à ses recommandations dans le livre du Deutéronome sur la manière d'offrir les sacrifices, il est difficile de croire qu'il soit indifférent à l'ordre et au respect que nous mettons

nous-mêmes dans son culte et dans nos prières. Les prescriptions si détaillées de l'Église relativement à la Liturgie n'en sont-elles pas une preuve ?

Apprenons à notre peuple à prier véritablement et à bien prier. Les prières ne sont pas des récitation de formules dont l'efficacité se mesure à leur abondance et au nombre de mouvements des lèvres qui les prononcent, elles doivent être des supplications, des élans du cœur montant vers Dieu pour l'incliner à nous aider de ses grâces. Encore faut-il s'adresser à lui avec respect et convenance. C'est à nous à former les fidèles à ce point de vue, ils en comprendront bientôt l'importance, ce sera une édification pour eux et ils nous en auront de la reconnaissance.

Une autre recommandation est de favoriser la multiplication des actes méritoires chez nos enfants aussi bien que chez tous nos fidèles, tant que nous avons de l'influence sur eux. Nous leur préparons par là des grâces de salut pour l'avenir, même quand nous doutons de leur persévérance. On hésite parfois à conseiller des pratiques de piété à ceux qui ne donnent pas de sérieuses garanties de persévérance quoiqu'ils témoignent d'une vraie bonne volonté présente. « A quoi cela servira-t-il, dit-on, puisqu'ils ne continueront sans doute pas ? »

C'est un tort ; quand ils ont de bonnes dispositions actuelles, exhortons-les à donner des témoignages de foi et d'amour à Dieu qui n'oublie rien et récompense toujours ce qu'on a fait pour lui. Ils auront beau ne pas persévérer, Dieu tiendra compte de ce qu'à un moment donné ils ont été généreux pour lui. Ce sera peut-être pour plus tard le germe de la conversion et du salut.

Cela s'applique à beaucoup d'enfants qui passent dans nos œuvres, aux personnes qui font des premières Communions tardives et à celles qui se rapprochent sincèrement de Dieu à l'occasion d'un mariage, d'une maladie, d'une épreuve ou d'une mission.

Dieu est si bon ! Il récompense un verre d'eau donné en son nom, pourquoi ne récompenserait-il pas des témoignages plus méritoires qu'une légère aumône ?

On cherche souvent la cause du retour imprévu de telle ou telle âme, de telle ou telle grâce de conversion, on la découvrirait si l'on savait ce que cette âme a fait pour Dieu à un moment de sa vie. Ayons confiance dans sa miséricorde et sa puissance.

Nous pourrions signaler beaucoup d'autres détails. C'en est assez pour vous convaincre que tout est important dans l'ordre de choses dont nous traitons.

## XI

### COURAGE ET CONFIANCE !

Soyons aussi convaincus que Dieu nous assiste dans notre apostolat et qu'il a toute puissance pour le féconder.

Dans la question de notre sanctification, tous les auteurs spirituels mettent à la base, la défiance de soi et la confiance en Dieu. Elles sont aussi nécessaires dans le ministère apostolique.

Assurément les œuvres surnaturelles sont au-dessus de nos forces, et tous les efforts d'une vie, aussi bien que tous les talents imaginables ne pourraient parvenir à opérer la moindre. Il n'y a aucune proportion entre l'action

humaine si intense, et si intelligente soit-elle et la conversion d'une âme. L'Écriture le redit sous toutes les formes : « Sans moi vous ne pouvez rien faire... Si Dieu ne met la main à l'édifice surnaturel c'est en vain que travaillent ceux qui veulent l'édifier... etc... »

Nous ne saurions trop nous défier de nous-mêmes. Tous les apôtres devraient éprouver, en face de leur tâche, le sentiment de défiance qui jaillit du cœur de Jérémie quand Dieu lui révéla sa mission de prophète : « Ah ah ah, Seigneur Dieu, s'écria-t-il, je ne sais parler, je suis impuissant comme un enfant. »

Dieu ne le démentit pas, mais il le rassura : « Ne crains pas, je serai avec toi. »

Oui, déifions-nous de notre faiblesse, mais ayons confiance dans la puissance de Dieu. Il est avec nous dans notre apostolat, et si Dieu est avec nous, nous pouvons tout. Et puis, ayons aussi confiance dans ce qui reste de bon dans les âmes. Sans doute le péché originel les a bien entamées, et ses suites sont toujours là pour entraver notre action, mais pourtant il n'en a pas enlevé tout ce que Dieu y a mis de bon. Combien paraissent inaccessibles qui sont beaucoup plus près du royaume des cieux que nous ne le croyons, qu'ils ne le croient eux-mêmes !

Souvenons-nous de la rapidité avec laquelle Madeleine la pécheresse scandaleuse, Saul le persécuteur acharné et le larron crucifié pour ses crimes ont passé de l'état de damnation à celui de vases d'élection.

Ce sont là choses qui, sous une forme ou une autre, se sont renouvelées souvent à travers les siècles, se renouvellent de notre temps et se renouvelleront toujours. On pourrait en citer mille exemples. Dans notre pays surtout, où des générations chrétiennes se renouvellent depuis tant de siècles, où nos ancêtres ont tant fait pour Dieu, il n'est pas permis de désespérer des âmes. Dieu n'a-t-il pas dit et répété que s'il punit l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération, il étendra sa miséricorde sur la millième génération de ceux qui l'aiment ?

Point ne serait besoin de remonter jusqu'à la millième génération de ceux qui nous sont confiés pour retrouver des justes qui ont aimé et servi Dieu.

Sans doute tous les hommes ont la liberté, peuvent en user comme ils le veulent, et Dieu traitera chaque individu selon ses œuvres personnelles ; cependant sa parole est bien encourageante et doit nous faire espérer contre toute espérance. Cette devise n'est pas téméraire : Courage et confiance, toujours et quand même.

## XII

### DÉVOTION AU SAINT ESPRIT ET A LA TRÈS SAINTE VIERGE

En terminant, je veux vous adresser deux recommandations nécessaires pour féconder votre apostolat. Ayez souvent recours au Saint-Esprit et à la très sainte Vierge, témoignez-leur une grande dévotion.

C'est le Saint-Esprit qui opère dans les âmes et qui donne aux apôtres la lumière et la fécondité.

Il opère dans les âmes par la grâce et par ses dons. « Tous ceux qui sont mus par le Saint-Esprit, dit saint Paul dans sa lettre aux Romains, sont les enfants de Dieu. »

Dans la grande œuvre de l'apostolat, nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit. C'est lui en effet qui éclaire, conseille, attire et donne la force de suivre ses impulsions.

Il le fera d'autant plus dans les âmes, que nous le prions davantage d'opérer en elles, qu'il sera plus avec nous. C'est lui aussi qui donne aux apôtres la lumière et la fécondité.

La scène de la Pentecôte en est une preuve mémorable. N'est-ce pas lui qui a transformé les disciples de Jésus-Christ si manifestement inférieurs à leur mission et en a fait les convertisseurs du monde ?

C'est lui qui continue cette grande œuvre à travers les siècles et qui peut opérer en nous, malgré notre insuffisance, comme dans les apôtres.

C'est la cause pour laquelle l'Église, dans les ordinations de ses diacres et de ses prêtres, lui adresse tant de prières suppliantes et lui attribue un si grand rôle.

Recourons souvent au Saint-Esprit. Conjurons-le sans cesse d'accroître en nous ses dons et d'agir dans les âmes qui nous sont confiées. Aimons à réciter le Veni Creator, célébrons avec ferveur ses fêtes.

La dévotion au Saint-Esprit est la grande dévotion des Apôtres.

Recourons aussi pour notre apostolat à celle qu'on appelle, non sans raison, la Reine des Apôtres.

Dieu lui a confié la mission de distributrice de ses grâces, et c'est la grâce qu'il nous faut attirer dans les âmes pour les convertir et les faire progresser dans la perfection.

On appelle la très sainte Vierge le refuge des pécheurs. Nous savons combien elle les aime, le désir qu'elle a de les ramener à Dieu, les industries que son cœur a inventées pour atteindre le leur, le nombre de ceux qui paraissaient désespérés et qui lui ont dû leur salut.

Évidemment elle veut être aidée de nous et cette aide n'est pas vaine puisqu'elle la réclame : « Priez pour les pécheurs ! » disait-elle les larmes aux yeux à la petite voyante de Lourdes et à nous tous en sa personne. La très sainte Vierge si désireuse de la conversion des pécheurs et de la sanctification des âmes est toute disposée à seconder notre action dans ce sens. Mettons-la dans les intérêts de notre apostolat, avec elle nous serons puissants.

Ces deux grandes dévotions apostoliques nous sont recommandées dans nos Constitutions : « Les membres de la famille, est-il dit au n° 178, ont une dévotion spéciale au Saint-Esprit, source de charité, de zèle, de lumière, de force et de fécondité. Ils aiment à redire le Veni Creator pour s'assurer son secours dans toutes leurs entreprises apostoliques. »

Remarquez que dans ce passage les Constitutions parlent au présent et non pas au futur. Cette dévotion doit donc, être une chose acquise et permanente chez nous.

Et au n° 129 nous lisons : « Ils se rappelleront que la très sainte Vierge fut la conseillère et la protectrice aux jours difficiles de la primitive Église, et c'est sous ses auspices et avec son secours qu'ils s'efforceront de susciter eux-mêmes parmi leurs peuples, de nouvelles et ferventes chrétientés. »

De plus, nos Constitutions recommandent comme un de nos moyens préférés d'apostolat le Rosaire si aimé de la très sainte Vierge, si recommandé de notre temps par les Souverains Pontifes, et dont l'efficacité est apparue avec tant d'éclat à travers les siècles et dans l'histoire de l'apostolat des saints.

En nous donnant avec intensité à ces dévotions, nous entrerons pleinement dans l'esprit de nos Constitutions, de notre vocation et dans les vues de Dieu. Par là aussi nous assurerons à notre apostolat une fécondité merveilleuse et nous pourrons nous y livrer avec une pleine confiance.

L'apostolat, voilà votre grande mission en ce monde, m. b. c. f., Dieu vous l'a fait comprendre quand vous avez entendu son appel. Il vous y a préparés de longue main, il a tout ménagé pour vous conduire aux âmes. Comme Isaïe vous avez répondu : « Me voici, envoyez-moi ! » et vous avez tout quitté.

Cette générosité avec laquelle vous vous êtes donnés, entretenez-la, accroissez-la même si possible.

Je dis, entretenez-la, parce qu'elle pourrait fléchir en face des difficultés qui ne manquent jamais de surgir et des sacrifices qui s'imposent.

Certains esprits superficiels s'ouvrent avec enthousiasme aux premières perspectives de l'apostolat populaire. Comme les grands de Jérusalem rêvaient d'un Messie entouré de la gloire humaine à laquelle ils seraient eux-mêmes associés, ils rêvent d'un apostolat triomphal n'apportant à ceux qui s'y dévouent que considération, joie et consolation. Aussi se préparent-ils des désillusions.

Nous sommes les disciples du Dieu qui est né dans une étable, a rudement travaillé dans le pauvre atelier de saint Joseph, a exercé son ministère au milieu des contradictions et subi une mort aussi infamante que cruelle.

A ceux qui s'en scandalisèrent il répondit : « Ne fallait-il pas que le Christ passât par ces souffrances pour arriver dans la gloire ! »

Le disciple n'est pas plus que le Maître. Il a annoncé à ses apôtres qu'ils auraient eux aussi des tribulations, mais que comme lui ils triompheraient.

Le triomphe éternel en effet nous attend, mais pour y arriver il faut travailler et souffrir comme le bien-aimé Maître. Marchons à sa suite, avec courage et ardeur. La croix est notre insigne religieux, protestons à Dieu de cœur que nous sommes à lui et à son œuvre, quoi qu'il arrive, à la vie à la mort !

E. A. s.g.

*Saint jour de Pâques, 1<sup>er</sup> avril 1923.*

N. B. - Cette Circulaire sera lue publiquement en lecture spirituelle dans toutes les Maisons de l'Institut.